



Communiqué de presse

Bruxelles, le 12 novembre 2008

Parents, ils vous mentent !

Les nouveaux décrets renforcent les conditions de réussite pour tous

Les organisations syndicales du front commun de l'enseignement CGSP-Enseignement, CSC-Enseignement, Sel-Setca

- rappellent que l'accord sectoriel signé en décembre 2006 répond aux aspirations des membres du personnel déjà exprimées lors de la consultation des enseignants du secondaire en 2004 et résulte de négociations qui se sont déroulées avec force publicité pendant près de dix mois ;
- soulignent que l'avant-projet de décret soumis au Parlement de la Communauté française a pour ambitions :
 - d'améliorer les conditions de réussite des élèves au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire par le renforcement de l'encadrement pédagogique et celles de tous les élèves par la diminution du nombre d'élèves par classe ;
 - de lutter contre le détournement de ressources pédagogiques vers des fonctions non-enseignantes ;
 - de combattre le transfert de moyens vers les autres degrés dans la perspective de gonfler une offre d'enseignement qui exacerbe la concurrence entre établissements.
- considèrent que le dispositif projeté rencontre la plupart des situations de terrain et que des procédures spécifiques permettent la prise en compte des situations particulières en toute transparence ;
- s'insurgent contre les arguments fallacieux, trompeurs, mensongers utilisés par des pouvoirs organisateurs
 - qui s'en tiennent à une vision managériale et partisane des établissements,
 - qui sèment la peur et la confusion dans l'esprit des parents à des fins spé cieuses.

Pour la CGSP-Enseignement,
Pascal Chardome,
Président CGSP-Ens.

Pour la CSC-Enseignement,
Prosper Boulangé,
Secrétaire général CSC-E.

Pour le Sel-Setca,
Joan Lismont,
Président Sel-setca